(Juin 2017, r.252-17, a.5)

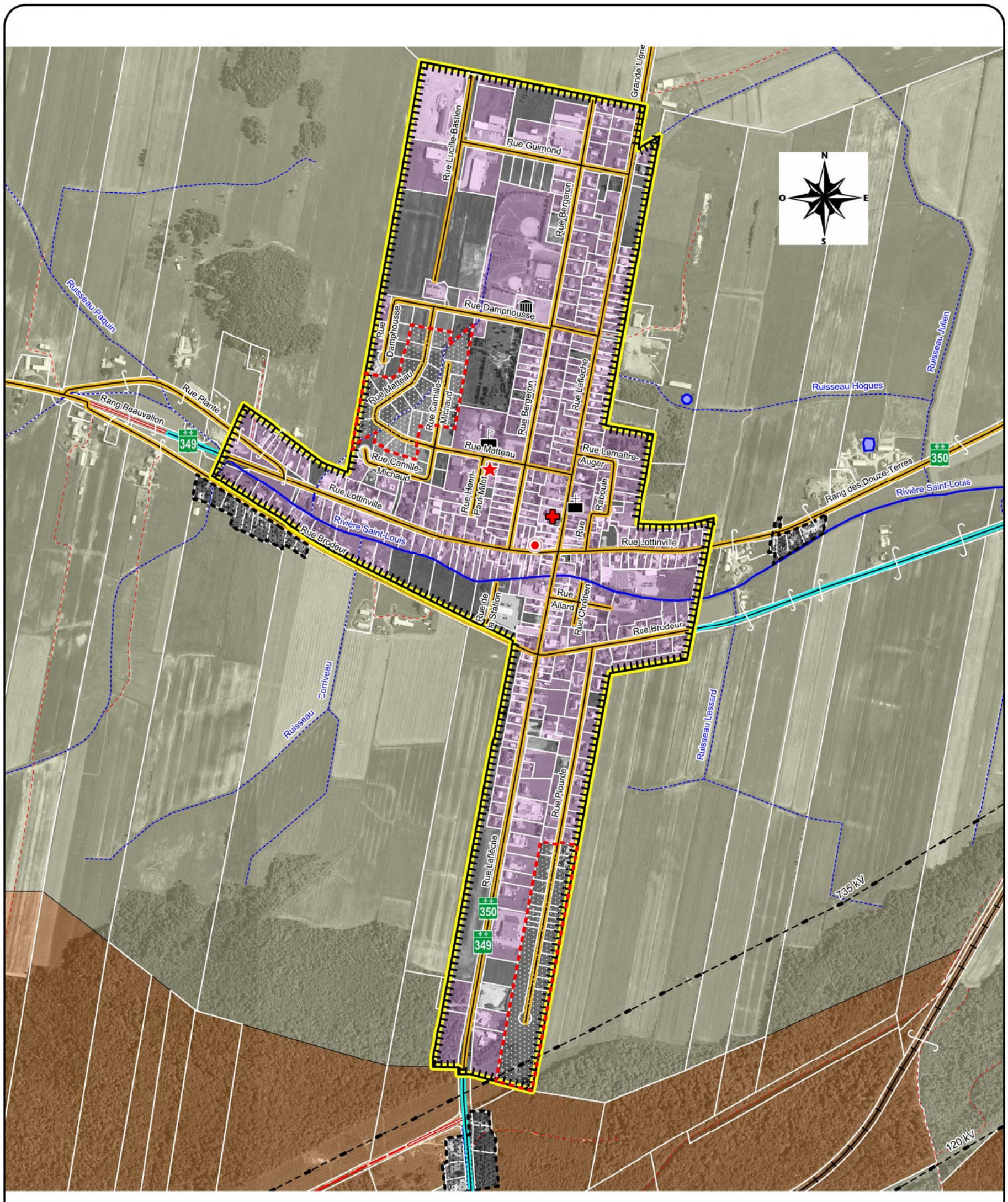

Échelle = 1 : 10 000

Légende :

- Zones prioritaires d'aménagement
- Zones d'aménagement en réserve
- Terrains construits dans le P.U. (2008)
- Affectation agricole active
- Affectation agro-forestière de type 2
- Îlots déstructurés en zone agricole
- Hôtel de ville
- Église
- École primaire
- Bureau de poste
- Limites de propriété
- Limites de la zone agricole
- Limites du périmètre urbain
- Rues desservies par l'aqueduc
- Rues desservies par l'aqueduc et l'égout
- Transport électrique
- Service des incendies
- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire

Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000

© Gouvernement du Québec

Note : Orthophoto aérienne 2008

MRC de Maskinongé

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Plan no. 2.4S

Périmètre urbain

Saint-Paulin